



IFRS en Bref

Les derniers développements en matière de normes IFRS



Numéro du 30 avril 2021



Cette Newsletter vous présente mensuellement les derniers développements en matière de normes IFRS

IFRS 16 : L'AMENDEMENT RELATIF À L'EXTENSION DE LA MESURE DE SIMPLIFICATION POUR LES AMÉNAGEMENTS DE LOYERS EST PROLONGÉ D'UN AN



L'IASB vient de publier un nouvel amendement étendant la mesure de simplification temporaire d'IFRS 16 aux aménagements de loyers se rapportant à des périodes courant jusqu'au 30 juin 2022.

Cet amendement est en cours d'adoption par l'Union Européenne

[En savoir plus](#)



ACTIFS ET PASSIFS RÉGULATOIRES : KPMG DÉCRYPTE L'EXPOSÉ-SONDAGE DE L'IASB

Notre publication New on the Horizon analyse les propositions de l'IASB dédiées aux activités soumises à des tarifs régulés et propose des exemples illustrant la façon dont les entreprises pourraient appliquer la nouvelle norme proposée.

[En savoir plus](#)





IFRS 16 : AN OVERVIEW



Cette nouvelle publication permet de faire le tour complet de la nouvelle norme sur les contrats de location sous l'angle preneur et bailleur. Elle est accompagnée de nombreux exemples concrets.

[En savoir plus](#)



RÉPONDEZ À LA CONSULTATION DE L'IASB SUR SON AGENDA DES 5 PROCHAINES ANNÉES !

L'IASB consulte sur les sujets prioritaires à retenir dans son futur programme de travail destiné à la période 2022-2026.

L'appel à commentaires est ouvert jusqu'au 27 septembre 2021.

[En savoir plus](#)



L'IASB PROPOSE UNE NOUVELLE APPROCHE EN TERMES D'INFORMATIONS À FOURNIR

L'IASB a publié un exposé-sondage proposant une nouvelle approche quant à la conception et la rédaction des informations à fournir dans ses différentes normes. Ces propositions sont illustrées par la réécriture des paragraphes correspondants dans IFRS 13 – Evaluation à la juste valeur et IAS 19 – Avantages du personnel.



Appel à commentaires ouvert jusqu'au 21 octobre 2021.

[En savoir plus](#)



RÉGULATION EUROPÉENNE 2020 : LE RAPPORT DE L'ESMA EST PUBLIÉ !

Dans son rapport annuel, l'ESMA synthétise les résultats de ses activités 2020 et de celles des régulateurs européens en matière de supervision de l'information financière et extra-financière.

[En savoir plus](#)



KPMG VOUS ACCOMPAGNE

Reportez-vous à [toutes nos ressources disponibles au niveau international](#) en matière d'information financière liée à la pandémie Covid-19.

Consultez également nos autres publications « [On en parle](#) » qui présentent [l'actualité réglementaire des sociétés cotées](#) et [l'actualité comptable des sociétés françaises](#).

Pour écouter [Radio KPMG](#), rendez-vous à tout moment sur notre [page dédiée](#) ou téléchargez [notre application](#).

Pour toute consultation technique vous pouvez contacter notre département [Accounting Advisory](#).

EQUIPE DE RÉDACTION



Emmanuel Paret
Associé
Responsable de la doctrine comptable
eparet@kpmg.fr



Edith Schwager
Director
Doctrine comptable
edithschwager@kpmg.fr



[Déclaration de Confidentialité](#) | [Mentions légales](#)

Vos données personnelles sont traitées par KPMG S.A., agissant en qualité de responsable de traitement, à des fins d'information, d'organisation d'événements ou de prospection commerciale. Elles sont exclusivement destinées à KPMG*, et dans certains cas à ses partenaires et à ses sous-traitants. Vos données sont susceptibles d'être transférées vers un pays tiers. Ce transfert est effectué conformément à des garanties appropriées. Vos données personnelles sont conservées durant au moins trois ans.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, d'un droit de suppression, d'un droit à la portabilité, d'un droit de donner des directives sur le sort de vos données en cas de décès, d'un droit à la limitation du traitement de vos données, du droit de vous opposer à leur traitement, ainsi que d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer vos droits et demander une copie des garanties appropriées en cliquant le lien ci-après : [j'exerce mes droits](#).

Pour gérer vos préférences et votre désabonnement, merci de bien vouloir [cliquer ici](#).

** «KPMG» désigne KPMG S.A., une société anonyme de droit français, dont le siège social se situe à Tour Eqho, 2 avenue Gambetta CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex, les entités qu'elle détient et contrôle en France, ainsi que KPMG Associés, KPMG Academy, KPMG Avocats, et la Fondation d'entreprise KPMG France.*

© 2021 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »). Tous droits réservés. Le nom et le logo KPMG sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.